

RICHWILLER Conseil municipal Plusieurs décisions financières

Le maire Vincent Hagenbach conduisait lundi soir la séance de rentrée du conseil municipal qui, pour l'essentiel, était consacrée à des décisions financières.

► **Subvention au Home des personnes âgées « Le Bois Fleuri ».** Le maire rappelle : « Historiquement, la commune a désiré, dans un but social, verser une subvention annuelle représentant 5 % des dépenses de chauffage à cette résidence de 40 logements... » Et donc, à l'unanimité, les élus attribuent 2 207,39 € à Habitat de Haute Alsace dont les frais de chauffage pour « Le Bois Fleuri » s'élevaient à 44 147,80 € pour l'année 2013.

► **Subvention au Tir :** la société de Tir de Richwiller a dû remplacer les volets motorisés qui servent à empêcher l'accès au pas de tir du terrain de 25 m. (Une obligation de sécurité imposée par l'assureur.)

La facture se chiffre à 2 788 €.

Vincent Hagenbach remarque : « La société qui compte 80 membres est très impliquée dans la vie de notre cité, elle participe à ses activités, son état d'esprit est des plus positifs, je propose que nous prenions cette facture en charge... »

Les conseillers, à l'exception d'une abstention, approuvent la proposition du maire.

► **Emprunt :** L'adjoint aux

finances Jean-Claude Grienerberger fait adopter l'autorisation de signature d'un emprunt de 450 000 € pour financer les travaux de la rue Schabis et la réfection de l'église Sainte-Catherine. Le prêt qui sera contracté auprès de la Caisse d'Épargne porte sur une durée de 15 ans au taux fixe de 2,63 %.

L'adjoint précise : « En 2014, l'endettement par habitant à Richwiller est de 548,76 €. Avec cet emprunt il passera à 674,78 € mais repassera à environ 550 € dès 2016. » Le maire remarque : « L'endettement de la commune reste mesuré, pour rappel il frisait les 1 800 € par habitant il y a quelques années ». Unanimité des élus pour procéder à l'emprunt de 450 000 €.

► **Vente d'un logement de la commune :** il s'agit d'un appartement de 80 m² situé au-dessus de la Poste sur une surface cadastrée de 153,32 ares.

Ce bien, dont la toiture et la façade viennent d'être refaites, a été construit en 1960. Il est actuellement occupé par un locataire qui pourra user de son droit de préemption pour s'en porter acquéreur.

Compte tenu de l'estimation des Domaines, le maire propose de mettre ce logement et son garage attenant en vente pour la somme de 110 000 €. Accord unanime des élus.

DW

ENVIRONNEMENT Stocamine, jour anniversaire de l'incendie du 10 septembre 2002

Appel à mobilisation

Le collectif Destocamine lance un appel à la mobilisation pour le samedi 11 octobre. Le rendez-vous est fixé devant le site de Stocamine à Wittelsheim, à 14 h.

« **L**a ministre de l'économie, Ségolène Royal, n'a pas répondu du tout à nos attentes. Le ras-le-bol est général, le débat public qui a eu lieu n'a servi à rien. Le compte n'y est pas, même si les élus s'y sont laissé prendre », a résumé Yann Flory au nom du collectif Destocamine, en présence des représentants de deux syndicats, la CGT représentée par Michel Eidenschenck et la CFDT représentée par Jean-Pierre Hecht.

Les défenseurs de l'environnement sont donc très, très fâchés, et donnent rendez-vous à la population et aux élus pour manifester leur colère. Et de lister les raisons de cette colère exprimée en un jour très symbolique : le 10 septembre 2002, le jour où les déchets entreposés dans le fameux bloc 15 ont pris feu.

Première raison : la commission de suivi du site a été annu-

lée hier à la dernière minute. Puis viennent les interrogations soulevées sur ce déstockage qui n'avance pas. « Il était promis l'an dernier, puis au printemps, puis en automne et toujours rien », interroge Yann Flory. « On a l'impression que tout va de travers chez Stocamine, que l'équipe est prise au dépourvu. Mais qui trompe qui ? Que se passe-t-il vraiment ? » Destocamine fait état de la rumeur qui court, disant que les déchets de Stocamine ne seraient finalement pas acceptés en Allemagne, dans la mine de Sondershausen. Une rumeur loin d'être infondée, puisque les craintes de Stocamine ont été confirmées par le président de Stocamine, Alain Rollet (voir notre article en page Région). Troisième explication de leur mécontentement : la décision prise par Ségolène Royal, ministre de l'écologie. « En fait, nous sommes passés du scénario 1 au scénario 2, ce qui veut dire que

les trois quarts des déchets vont rester au fond, » regrettent les membres du collectif qui vont envoyer une lettre ouverte à Mme Royal.

Dans ce courrier, ils écrivent : « Le préfet vient de signer votre arbitrage à propos du devenir des 44 000 tonnes enfouies à 600 mètres sous nos pieds [...] vous nous annoncez le retrait de 93 % de déchets mercuriels ce qui reviendrait à retirer seulement 11 % des 44 000 tonnes de déchets [...]. Vous proposez donc de confiner 39 160 tonnes de produits hautement toxiques [...] nous sommes indignés de ce qui est annoncé et pensons qu'il y a erreur. Nous pensons que vous avez été trompée. »

Le collectif fait une proposition : que les 19 000 tonnes de déchets de classe 0 soient transférées en Allemagne comme cela se fait depuis toujours et que les 23 000 tonnes de classe 1 soient stockées à Dambron en Côte d'Or comme préconisé par

l'Ineris, conformément à la législation en vigueur.

« Nous devons nous remobiliser », poursuit Yann Flory qui confie le dossier à Michèle Rivas, député européen EELV pour relancer la bataille européenne. Le collectif demande aussi la communication du rapport de synthèse effectué par M. Dorison, l'expert qui a rendu son avis aux ministères concernés à la fin du débat public. « Nous connaissons votre intérêt sincère pour les questions d'environnement et de sa protection et il nous paraît inimaginable que vous puissiez assumer en pleine conscience les conséquences pour les générations futures de cette inéluctable pollution de l'eau de la nappe phréatique rhénane. Nous vous demandons de réévaluer le projet de fermeture du site MDPA à l'aune des souhaits des Alsaciens », demande le collectif à Mme Royal. ■

F.Z.

STAFFELFELDEN Cyclotouristes

Journée barbecue



Bonne ambiance à la fête. PHOTO DNA

Le club des cyclotouristes de Staffelfelden et la section jeunes VTT ont organisé dimanche dernier leur cinquantième édition du barbecue des jeunes vététistes.

CETTE JOURNÉE s'est déroulée sous un chapiteau dans la cour de la maison des associations de Staffelfelden. Deux super-cuisines aux barbecues, des bénévoles omniprésents aux petits soins pour les amis et les invités, une ambiance chaleureuse et fraternelle, mais surtout des retrouvailles après des vacances pourtant très actives, et le décor était planté.

Appel lancé aux 7 à 77 ans pour rejoindre le club

En présence du conseiller général Pierre Vogt, de Christophe Furst, l'adjoint aux associations qui représentait le maire, et de conseillers municipaux, cette journée festive, qui s'est ache-

vée tard dans la soirée, a rassemblé une centaine de personnes, dont un groupe de non-voyants accompagné de Roger Frey.

Le président Claude Hiryczuk n'a pas manqué de dire sa satisfaction à tous ces fidèles amis, ni de remercier la municipalité pour son « soutien sans faille », sans oublier bien sûr les bénévoles qui ont organisé l'événement.

Car pour les cyclos de Staff c'en est un, et il sera reconduit l'année prochaine.

Un appel est également lancé à toute personne de 7 à 77 ans... et plus, à venir rejoindre ce sympathique club, fort d'une soixantaine de membres et très investi dans la vie locale. Il organise de nombreuses courses sous l'égide de la FSGT ainsi que des brevets,

et la fraternité et la convivialité règnent entre les membres. ■

R.R.U.

► Renseignements : Claude Hiryczuk, 03.89.53.06.40, claud.hiryczuk@wanadoo.fr ; Pierre Holder, 03.89.62.04.39, pierre.holder@sfr.fr ; Jean-Louis Nunninger, 03.69.19.57.28, jlouisnum@estvideo.fr

AGENDA

STAFFELFELDEN

A qui est la télécommande ?

► **UNE TÉLÉCOMMANDE** a été trouvée le 1^{er} septembre. La personne concernée est priée de s'adresser au secrétariat de la mairie.

WITTELSHEIM

Activité belote au CSC

► **DEPUIS LE 4 SEPTEMBRE**, le CSC a repris son activité belote au Home Belle Vue de la rue de Cernay. Les parties démarrent à 13 h 30, tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, dans une

ambiance conviviale. Chaque table est récompensée, la participation est de 4,50 € pour les adhérents du CSC, et de 5,50 € pour les autres joueurs. Renseignements et inscriptions au ☎03 89 55 45 46.

Centre-Socio-Culturel : reprise des activités

► **LE CSC PROPOSE** son programme pour la saison 2104/2015, avec des activités sportives, culturelles et manuelles. Renseignements au ☎03 89 55 45 46, csc.wtl@wanadoo.fr, ou sur place au 35, rue du Cher.

FELDKIRCH Conseil municipal

Un temps d'accueil avant le périscolaire

La commune, qui n'a pas mis en place d'activités périscolaires, organise, en partenariat avec M2A, un temps d'accueil de 45 minutes pour une trentaine d'élèves entre la fin des cours des écoles et l'ouverture du périscolaire.

COMME LA COMMUNE DE FELDKIRCH avait décidé en juin dernier de ne pas organiser d'activités périscolaires « par manque de moyens », la question des rythmes scolaires était restée ouverte lors du dernier conseil municipal. Trois quarts d'heure restaient alors en souffrance, quatre fois par semaine entre 15 h 15, heure de fin des cours, et 16 h, heure d'ouverture du périscolaire géré par M2A. Un temps d'accueil a finale-

ment été mis en place ; il est assuré par le personnel de M2A, dans les locaux du périscolaire et à la charge de la commune. Pour couvrir les frais inhérents à ce service une participation de 1 € par enfant est demandée aux parents. Priorité est donnée aux élèves fréquentant le périscolaire.

L'inscription se fait en mairie pour des périodes de six semaines environ correspondant aux périodes de classe entre les vacances. Trente-six enfants sont inscrits ; la fréquentation oscille entre 23 et 32 enfants selon les jours. Les activités débutent par une récréation suivie d'un goûter, de lectures ou de jeux. Les agents de M2A devraient être rémunérés en qualité de vacataires. Le coût, qui reste à préciser, serait d'environ 19 € par heure pour un responsable d'ani-

mation et de 16 € par heure pour un adjoint d'animation. Francine Strub a fait le point sur la rentrée scolaire : « On compte 63 élèves à l'école élémentaire et 35 à l'école maternelle. Quelques travaux ont été réalisés en régie cet été dans les écoles, notamment l'installation d'un banc entourant l'arbre dans la cour de l'école élémentaire. »

Baux de chasse : commission en vue

Les baux de chasse arrivant à leur terme le 1^{er} février 2015, la commission consultative communale de la chasse va être créée. La commune sera représentée par le maire Bertrand Felly, l'adjointe Francine Strub et le conseiller Philippe Herriès. Le conseil a décidé de maintenir la répartition des produits de la location de la chasse communale

entre les différents propriétaires, au prorata de la superficie de leurs terrains.

La pose des enrobés pour aménager le nouveau skatepark (voir notre édition du mardi 26 août dernier) a été effectuée par l'entreprise TP Schneider pour un montant de 6 681 € TTC. Trois modules pour équiper les lieux ont été acquis auprès de la société Comat et Valco pour un montant de 15 378 € TTC.

Soutien à la Brigade verte

Le conseil municipal a adopté une motion de soutien à la Brigade verte « dont l'avenir est incertain ». Vœu du maire : « La Brigade verte est extrêmement utile ; il faut trouver une solution pour conserver quelque chose qui marche. » Les élus ont également apporté leur soutien « aux actions en cours pour

préserver les emplois de l'Euroairport et son développement économique ».

Non franc au nouveau réseau des sous-préfectures

Il a également été question du nouveau réseau des sous-préfectures ; **les arrondissements seraient réduits au nombre de quatre et Feldkirch devrait rejoindre celui de Mulhouse.** Le conseil a émis un avis « totalement défavorable ». « Nous ne nous faisons aucune illusion étant donné que nous sommes considérés comme quantité négligeable » a indiqué Bertrand Felly pour résumer le sentiment des élus. Concernant Stocamine enfin, « la commune maintient sa position en faveur du déstockage total ». Le maire a rappelé que le chemin rural menant à la station

d'épuration (Step) et appartenant à la commune passe entre les propriétés sises 59 et 60 rue Principale. Bien que ce chemin soit clôturé par les riverains, il est maintenu dans le domaine public de la commune.

Des travaux seront entrepris sur le terrain de la Step par le Sivom via son délégué Véolia : un fossé d'évacuation du trop-plein, avec des plantes assurant une phytoépuration, va être creusé pour éviter le rejet direct dans le ruisseau attendant. « C'est une solution temporaire, la vraie question est la construction d'une nouvelle Step mais à l'heure actuelle personne ne sait ce qui va être fait » ont précisé Pierre Salze et Bertrand Felly.

► **L'agenda.** 5 décembre : fête de Saint-Nicolas ; 14 décembre : fête de Noël des aînés. ■

M.H.